

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ÉPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE			
Code	PAKN2B87KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "ÉPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE 3" a pour but d'amener les étudiant(e)s à

- comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre
- prendre conscience de la multiplicité des rapports au corps et de leur impact dans la relation thérapeutique

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, seul, de démontrer sa capacité :

- à contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des différentes conceptions du corps;
- à évaluer les avantages et les inconvénients de ces différentes conceptions du corps.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B87KINA Epistemologie, logique et anthropologie philosophique 3 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B87KINA Epistemologie, logique et anthropologie philosophique 3 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3			
Code	16_PAKN2B87KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3 » est une activité d'enseignement théorique de base, visant à initier les étudiants à la prise en compte des différentes conceptions du corps dans la relation thérapeutique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement « Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3 ».

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre en le réinsérant dans son histoire (vise la compétence 1.3)
2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de témoigner de sa prise de conscience de la multiplicité, notamment philosophique, religieuse et culturelle, des rapports au corps (vise la compétence 2.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'objet d'étude du kinésithérapeute étant le corps de l'homme, cette activité d'apprentissage mène une réflexion sur les différentes conceptions du corps qui se sont succédées au cours du temps pour, à la lumière de cet historique, arriver à mieux comprendre la conception actuelle. Une telle compréhension est destinée à être mise au service de la bienveillance : au niveau de la relation thérapeutique, en sachant accueillir adéquatement des patients héritiers d'autres visions du corps, et au niveau de l'évaluation des traitements thérapeutiques et de l'appréciation de la qualité de vie, en prenant en compte des critères qui soient propres aux différents groupes socio-culturels et à la spécificité de leurs rapports au corps.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage théorique fait place à l'interactivité, notamment par l'interprétation de documents historiques de nature iconographique et, potentiellement, par la participation des étudiant(e)s à des scénettes faisant office de mise en situation et par l'invitation d'un conférencier habitué à être confronté, dans sa pratique kinésithérapeuthique, à d'autres rapports au corps.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une partie de la dernière séance est consacrée aux éventuelles questions que les étudiants n'auraient pas posées durant l'activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

David LE BRETON: Anthropologie du corps et modernité, 4e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2005, 280 p. (Quadrige)

Nadeije LANEYRIE-DAGEN: L'invention du corps: la représentation de l'homme du Moyen-âge à la fin du XIXe siècle, avec la collaboration de Jacques DIEBOLD, Paris, Editions Flammarion, 2006, 287 p. (Tout l'art: l'histoire)

Supports

Diaporama et syllabus déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa capacité à contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des différentes conceptions du corps.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : Jean-François Stoffel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).